



**Doc. 878**

10 octobre 1958

## Situation dans la zone soviétique d'Allemagne

### Proposition de résolution

déposée par Mme Agnes MAXSEIN et d'autres membres de l'Assemblée

L'Assemblée,

Vu sa Résolution 28 (1953) tendant à promouvoir une politique européenne en faveur des réfugiés allemands ;

Ayant pris connaissance du rapport de la commission des Nations non représentées sur la situation actuelle dans la zone soviétique d'Allemagne ;

Ayant pris connaissance du rapport de la commission des Nations non représentées sur la situation actuelle dans la zone soviétique d'Allemagne ; Considérant que les pressions politiques dans cette région, visant la destruction systématique des libertés fondamentales, se sont accentuées ces derniers mois ;

Considérant notamment que les habitants de cette région ne peuvent presque plus prendre contact avec leurs familles habitant dans la République Fédérale d'Allemagne, que la meilleure preuve en est une réduction de 85 % de la circulation entre la zone soviétique et l'Allemagne libre en 1958 par rapport à l'année précédente ;

Considérant que cet état de choses a provoqué une augmentation considérable du nombre des réfugiés, nombre qui dépasse maintenant 3 millions depuis 1946 ;

Rappelant, par conséquent, aux peuples européens la gravité de la situation dans la zone soviétique d'Allemagne ;

Réclamant que la population de cette région puisse décider librement de son sort politique,

Exprime sa solidarité et sa sympathie pour tous ceux qui souffrent de l'oppression totalitaire.

Signé :

MAXSEIN, BICHET, KIRK, WEBER, PEZET, van MEEUWEN, ZIMMER, REHLING, SEIDL, MONTINI, WAHL

*Signé (voir au verso)*



*Doc. 878 Proposition de résolution*

*Signé:*

MAXSEIN Agnes, Allemagne